



**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique**  
Centre National d'Essais et d'Homologation



# **Cadre réglementaire du système d'Homologation et du Contrôle Technique des véhicules au Maroc**

**Présenté par:**

**Karim Adib**

**Directeur du Centre National  
d'Essais et d'Homologation**



**Palais des Nations à Genève  
14-17 Novembre 2017**



# PLAN



**Réglementation marocaine en termes  
d'Homologation et Contrôle Technique des véhicules**

**Chantiers ouverts de mise à niveau du secteur  
d'homologation et du contrôle technique**

PLAN  
PLAN



# PLAN



PLAN

Réglementation marocaine en termes d'Homologation et du Contrôle Technique des véhicules

Chantiers ouverts de mise à niveau du secteur d'homologation et du contrôle technique



# Réglementation Marocaine



**La loi n°52-05 du 11 février 2010 portant sur le code de la route tel qu'elle a été modifiée et complétée par la loi 116-14 du 18 juillet 2016**

**Décret d'application pour les véhicules n°2-10-421 du 29 septembre 2010 tel qu'il a été modifié et complété par le décret n°2-12-494 du 19 Aout 2013:**

- **Définit les limites réglementaires des masses et dimensions**
- **Met en place les conditions et les classes d'homologation à l'instar de ce qui est en pratique au niveau de l'UE**
- **Met en place le référentiel technique de Genève (version 2008)**

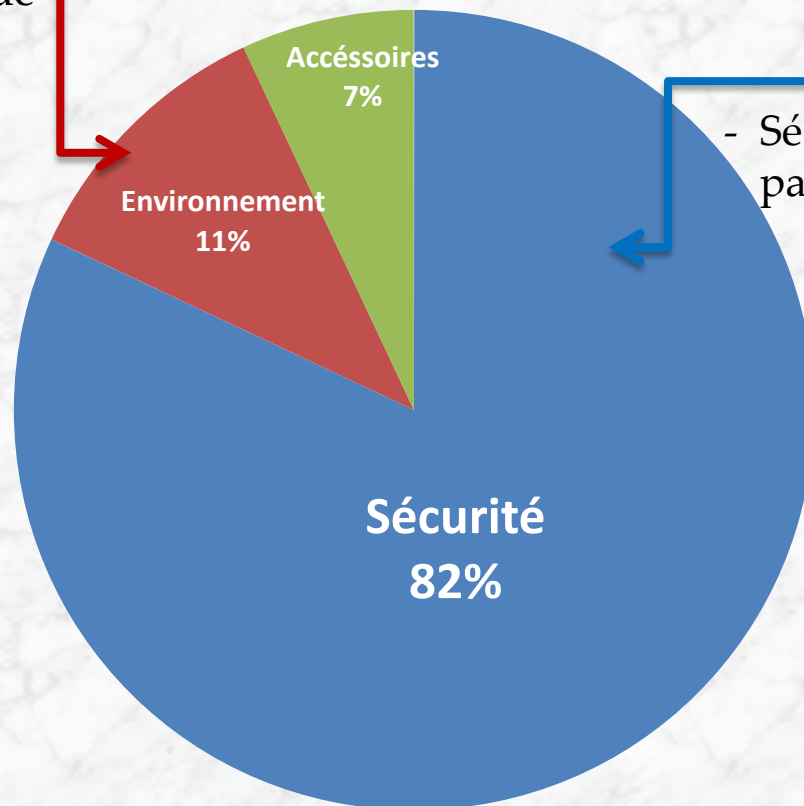


# Réglementation Marocaine



## 102 règles techniques applicables pour l'homologation des véhicules

- Consommation de carburant
- Emissions polluantes



- Sécurité active et passive

**Normes techniques et réglementaires:**

**Véhicules Importés :**

- 57 Catégorie M
- 54 Catégorie N
- 27 Catégorie O
- 23 Catégorie T
- 32 Catégorie L

**Fabrication nationale :**

le 01/01/15 sauf pour les stocks et les encours



# Réglementation Marocaine

## Quelques dispositions mises en place



- Accréditation des constructeurs et des importateurs**
- Agrément des laboratoires et organismes d'essais**
- Audit de la conformité de la production (COP)**
- Délits liés à la construction et la vente des véhicules**
- Limitation de l'âge des véhicules usagés à l'importation à 5 ans  
saufs certaines exceptions**
- Instauration des règles techniques (Sécurité, dépollution,  
confort)**



# Réglementation Marocaine



## Cahier des charges portant l'organisation du contrôle technique:

- Concession de l'activité du Contrôle Technique à des réseaux
- Définit les actes réglementaires :
  - Les véhicules assujettis,
  - La périodicité,
  - Le fonctionnement des centres de contrôle technique et les conditions liées aux chefs des centres, contrôleurs et aux équipements,
  - Les 77 points à vérifier lors des contrôles techniques et qui concernent les 10 familles:
    - Identification des véhicules
    - Freinage
    - Direction
    - Visibilité
    - Eclairage et signalisation
    - Liaison au sol
    - Structure et carrosserie
    - Equipements
    - Propulsion et équipements de contrôle
    - Pollution



# Réglementation Marocaine

## Impact national



- Amélioration de la sécurité des véhicules
- Réduction des émissions polluantes
- Développement de l'industrie nationale
- Amélioration de l'environnement industriel et arrivée des majors mondiaux en industrie automobile





# PLAN



Législation marocaine en termes d'Homologation et  
du Contrôle Technique des véhicules

Chantiers ouverts de mise à niveau du secteur  
d'homologation et du contrôle technique

PLAN



# Chantiers lancés

## Homologation et contrôle technique



- Etude préalable pour la mise en place d'un laboratoire national d'essais sur les véhicules, leurs éléments et leurs accessoires dans le cadre d'un partenariat public privé
- Audit de la COP pour les constructeurs et de leurs mandataires par des prestataires mandatés par l'administration
- Mise à niveau des secteurs de la pièce de rechange, de la carrosserie et de la réparation
- Passage à la norme antipollution Euro 6b dans les prochaines années à venir (à l'horizon 2020)



# Chantiers lancés

## Homologation et contrôle technique



- Audit des opérateurs de contrôle technique**
- Mise en place d'un SI central pour la prise en charge, le pilotage et le contrôle de l'activité du contrôle technique**
- Mise en place d'un nouveau cahier des charges du contrôle technique avec augmentation des points de contrôle et des défauts soumis**
- Accréditation des centres de contrôle technique suivant la norme ISO 17020**



## Objectif à court terme



**□ Lancer les négociations relatives à l'adhésion du Royaume du Maroc aux accords des Nations Unies administrés par le WP.29**



**Merci pour votre attention**